

INSTRUCTIONS DE RETOUR

Veuillez imprimer ou reproduire ce formulaire. Indiquez votre nom complet, adresse et Numéro d'Autorisation de Retour à l'extérieur du colis.

NOM:

ADRESSE:

VILLE/PROVINCE/STATE/CODE POSTAL:

DATE D'ACHAT/RÉCEPTION:

RAISON DU RETOUR:

NUMÉRO D'AUTORISATION DE RETOUR:

- Veuillez inclure un chèque ou mandat de banque au montant de \$8.00 pour les frais d'assurance, d'expédition et de manutention.
- Expédiez votre item à: SAC GLACIÈRE URBAN PEAK®, 37 Staffern Drive, Concord, Ontario, Canada, L4K 2X2
- Veuillez allouer 3-4 semaines pour la réparation ou le remplacement.

*Soumise aux termes et conditions de la garantie souligné à la page 2

GARANTIE LIMITÉE

Starline assure ses DISTRIBUTEURS et le propriétaire original que le **SAC GLACIÈRE URBAN PEAK®** est garantis pour un (1) an contre les défauts de main d'œuvre et de fabrication, comprenant les fuites et la fonction de fermeture éclair de la date de réception ou d'achat. La garantie ne protège pas contre les dommages résultant d'abus, déchirures ou fentes dues à des objets sharp, pointus, ou émousser.

Vous devez conserver une preuve d'achat ou reçu. Avant de retourner un item défectueux durant la période couverte par la garantie, vous devez obtenir l'autorisation de STARLINE (warranty@starline.com). Les items retournés doivent être emballés correctement et l'envoi doit être prépayé; nous recommandons que les items soient assurés ou qu'ils soient envoyés par une méthode d'expédition qui vous fournisse un numéro de suivi. STARLINE n'est pas responsable des SAC GLACIÈRE URBAN PEAK® perdus ou endommagés durant le transport.

STARLINE se réserve le choix de réparer ou remplacer (sans le logo) le produit. Si l'item n'est plus disponible, STARLINE se réserve le droit de le remplacer (sans logo) par un SAC GLACIÈRE URBAN PEAK® de valeur égale ou plus élevée. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE STARLINE NE DÉPASSERA LE MONTANT PAYÉ POUR LE PRODUIT.

TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE VALEUR MARCHANDE, DE SATISFACTION DE LA QUALITÉ ET D'APTITUDE À REMPLIR UN BUT PARTICULIER EST LIMITE LA DUREE DE LA GARANTIE EXPRESSE NONCE CI-DESSUS.

TOUTES AUTRES CONDITIONS EXPRIMES OU IMPLICITES, REPRESENTATIONS ET GARANTIES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE NON VIOLATION, SONT EXCLUES DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI.

Certaines juridictions ne permettent pas de limitations de durée d'une garantie, ainsi ces limitations ne s'appliquent pas à vous. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient par juridiction. Cette limitation n'affecte pas vos droits définis par la loi.

Les restrictions antérieures s'appliquent même si une garantie ou solution apportée aux termes de cet accord échoue de son but essentiel.